

RAPPORT FINANCIER

DE

L'ŒUVRE DE LA CATHÉDRALE DE MONTRÉAL

DU 1er MARS 1885 AU 15 OCTOBRE 1887.

Le présent rapport financier contient les recettes et les dépenses de l'œuvre de la cathédrale de Montréal, depuis la reprise des travaux en 1885 jusqu'au 15 octobre 1887.

Rien n'a été épargné pour qu'il fût exact et complet.

Les sommes reçues, dont il n'y a point de détails, ont été réunies ensemble sous le titre "Divers".

Les souscriptions payées à l'occasion du Bazar ayant été mises au nom des souscripteurs, la recette totale du Bazar a été diminuée d'autant dans la liste détaillée des dons.

Les fonds versés en caisse ont été employés avant tout à sauver de la ruine la cathédrale en construction et à la mettre en état d'être utile; c'est ce qui explique les dépenses pour le toit, le dôme principal et quelques travaux à l'intérieur.

Les petits dômes ont été commencés par suite de l'engagement pris par le comté de Joliette, d'être responsable d'une partie de la dépense. D'ailleurs, ces dômes doivent être élevés, au moins, jusqu'à une certaine hauteur, si on veut que les quatre piliers, qui supportent le gros dôme, soient tout-à-fait couverts et complètement à l'abri des intempéries des saisons. La moitié des frais d'un petit dôme est maintenant payée.

Un endroit de la cave a été creusé et entouré, afin que les corps des vénérables évêques et chanoines, qui reposent sous les voûtes de la cathédrale, aient un lieu de sépulture convenable. Cette partie souterraine de 140 pieds x 45 pds. pourrait être facilement transformée en chapelle pour les morts.

Enfin, des travaux ont été faits au portique.

L'actif disponible couvre la dette actuelle, dont le soussigné s'est chargé, en prenant la direction de cette œuvre, qu'il a osé entreprendre sous sa responsabilité personnelle, avec la permission de l'ordinaire, parceque, selon lui, le bien de la religion et l'honneur du diocèse l'exigeaient.

Archevêché de Montréal, 15 Octobre 1887.

Z. RACICOT, P^{TR}E.

Proc. de l'œuvre de la Cathédrale.

